



« Adresse aux syndicats, sections, syndiqués de la collecte des déchets et ordures ménagères, du tri et du traitement des déchets »

Pour le retrait du projet de réforme des retraites, contre tout allongement de la durée de cotisation, pour le maintien des départs anticipés, pour les catégories actives et les métiers pénibles !

Dans son communiqué du 11 février 2023, l'intersyndicale nationale indique être « prête à durcir le mouvement » si le gouvernement restait sourd et aveugle face au rejet populaire massif de son projet de réforme, et à mettre la France à l'arrêt dans tous les secteurs le 7 mars prochain.

D'ores et déjà, l'intersyndicale de la RATP appelle à une grève reconductible à partir du 7 mars prochain pour gagner le retrait de ce projet de loi.

Nous le savons, les arguments financiers, budgétaires, comptables pour augmenter la durée de cotisation ne sont que des prétextes. Deux ans de travail en plus, ce serait, pour une grande partie d'entre nous, le risque de mourir avant la retraite, ou peu de temps après. Face à un tel mépris de nos carrières, de nos métiers, de nos vies, l'heure est à la riposte et à la mobilisation générale.

C'est pourquoi, les fédérations CGT des Services publics et des Transports appellent l'ensemble de leurs forces organisées, dans toutes les entreprises, établissements publics et collectivités à se réunir en assemblées générales, heures d'informations syndicales... pour préparer la grève dans les secteurs de la collecte des déchets et ordures ménagères, du tri et du traitement des déchets, à partir du 7 mars et jusqu'au retrait du projet de loi.

Les fédérations CGT des Services publics et des Transports considèrent que cette lutte doit se mener dans l'unité syndicale la plus large et prendront, dès cette semaine, toutes les dispositions pour préparer un appel intersyndical national dans la filière.

Montreuil, le 14 février 2023

Pour la FDSPP CGT
Natacha POMMET,
Secrétaire Générale

Pour la FNST CGT
Fabrice MICHAUD,
Secrétaire Général